

Le Certificat de spécialisation Techniques cynégétiques permet d'acquérir des compétences professionnelles en gestion de la faune sauvage, préservation des habitats naturels et gestion durable des populations animales.

Il vise des personnes disposant de bonnes aptitudes physiques et de compétences dans les domaines de l'environnement, de la forêt ou de l'agriculture,

Cette formation prépare à intervenir sur les territoires en tenant compte des équilibres entre faune sauvage, activités agricoles et forestières, biodiversité et pratiques de chasse.

Elle associe connaissances réglementaires, observation de terrain, interventions techniques et actions de sensibilisation.

Les enseignements associent apports théoriques, travaux pratiques, mises en situation professionnelle et sorties pédagogiques.

La certification est organisée en 3 unités capitalisables (UC), correspondant à des blocs de compétences évalués en situation professionnelle.

Au programme

La formation s'articule autour de trois grands domaines de compétences :

1. Suivre les populations animales et leurs habitats

Observer et analyser l'évolution des populations de gibier.

Réaliser le suivi des habitats et contribuer à leur diagnostic.

Préconiser des interventions adaptées aux caractéristiques du territoire.

2. Intervenir pour gérer et préserver les milieux

Mettre en œuvre des opérations de régulation des populations cynégétiques.

Réaliser des travaux d'aménagement et d'entretien des habitats.

Contribuer à la protection des milieux et au maintien des équilibres agro-sylvo-cynégétiques.

3. Informer, sensibiliser et animer

Connaître et expliquer la réglementation et les règles de sécurité liées à la chasse.

Sensibiliser aux enjeux de biodiversité et de gestion de la faune sauvage.

Participer à des actions d'information et animer des collectifs réunissant les acteurs du territoire.

Et après ?

Les métiers

Le titulaire du CS Techniques cynégétiques peut exercer des fonctions liées à la gestion et au suivi de la faune sauvage, à la préservation des milieux naturels et à la gestion des territoires de chasse.

Exemples de métiers : Technicien cynégétique ; Garde-chasse ; Garde privé ; Garde de parc naturel ; Garde national de la chasse et de la faune sauvage, sous réserve de satisfaire aux conditions propres à cet emploi.

Les débouchés se situent notamment au sein : des fédérations départementales ou régionales de chasseurs ; des associations de gestion et de conservation de la faune sauvage ; de structures publiques intervenant dans la protection de la nature ; de domaines forestiers, propriétés privées et territoires de chasse.

Et pour aller plus loin ?

Des formations complémentaires peuvent permettre d'approfondir ses compétences, de se spécialiser ou d'élargir ses perspectives professionnelles dans les domaines de la gestion des espaces naturels, de la forêt et de la biodiversité.